



Paris, le 13 septembre 2022

Monsieur Stanislas GUÉRINI  
Ministre de la Transformation et de la  
Fonction Publiques  
101, rue de Grenelle  
75007 Paris

***Objet : préavis de grève national le 29 septembre 2022 dans le cadre de l'appel interprofessionnel pour nos salaires, nos pensions et les minima sociaux.***

Monsieur le Ministre,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le 29 septembre 2022 à partir de 00h1 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tou.te.s les agent-es titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce mouvement s'inscrit dans le légitime combat pour la revalorisation des traitements des agents publics. En vingt ans la perte du pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice de la fonction publique est de plus de 20 %. L'inflation actuelle de 5,8 % annuelle relevée par l'INSEE au mois de juin 2022. Selon les projection l'inflation pourrait atteindre 6,5 % d'ici la fin de l'année.

Dans cette situation le relèvement de 3,5 % de la valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ne mettra pas fin à la spirale d'appauvrissement des agents de la fonction publique.

Ce préavis s'inscrit aussi dans une volonté, avec notre Union Syndicale SOLIDAIRES, de porter les revendications populaires pour le partage des richesses, la justice sociale et fiscale, la lutte contre la fracture territoriale induite par vos logiques de rentabilité et de marchandisation de nos services publics. C'est pourquoi nous dénonçons également la volonté du gouvernement d'instituer un travail obligatoire pour les bénéficiaires du RSA, rémunéré en dessous du SMIC et contre les projets de réformes aggravant la situation des chômeurs.

---

**Fédération SUD Collectivités Territoriales**

31, rue de la Grange aux Belles 75010 Paris – Tél : 01 58 39 32 09  
Site : [www.sud-ct.fr](http://www.sud-ct.fr) - mail : [fedesudct@gmail.com](mailto:fedesudct@gmail.com)

Aussi, nous revendiquons :

Pour la fonction publique :

- le dégel et une forte et immédiate augmentation du point d'indice
- l'égalité salariale femmes/hommes
- une augmentation immédiate de 400 euros nets
- pas de traitement indiciaire à moins de 2000 euros nets
- la refonte des grilles indiciaires, l'avancement de grade automatique à l'ancienneté
- l'augmentation automatique de nos traitements en fonction de l'augmentation des prix
- le blocage des prix des produits de 1ère nécessité (Chauffage, alimentation, logement, assurances, carburant...)

Pour l'ensemble des travailleur.ses :

- **la retraite à 60 ans max avec 37,5 annuités, dans le secteur public et privé**
- **le renoncement au service de travail obligatoire pour les bénéficiaires RSA**
- **l'abolition de la réforme du chômage et une véritable protection des salariés en recherche d'emploi, 100%des chomeur.ses indemnisé.es à hauteur du SMIC.**

La Secrétaire Fédérale  
Sylvie Assailly-Brizio

